

COVID 19: CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION D'UN CAS CHEZ UN ENFANT

- Un enfant présente des symptômes évocateurs : fièvre, toux, signes digestifs... (en lien avec la médecine scolaire)
- L'enfant est isolé, avec un masque chirurgical (quand c'est possible) et un adulte présent : maintenir une distance d'1 mètre entre l'enfant et l'adulte.
- Les parents sont prévenus par l'équipe d'animation et ils doivent venir le chercher immédiatement

LES PARENTS DOIVENT FAIRE REALISER UN TEST DE DEPISTAGE DANS UN CENTRE DE REFERENCE.

L'ENFANT NE PEUT PAS ETRE ACCEPTE SANS LES RESULTATS DU TEST.

SI LE TEST EST NÉGATIF

Et plus de symptômes depuis au moins 48h : retour possible de l'enfant au centre de loisirs.

SI LE CAS EST CONFIRMÉ

- L'enfant et la fratrie sont mis en quatorzaine
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec le service medico-social.
- **Des décisions de quatorzaines, de fermeture de groupe et de centre de loisirs pourront être prises.**